

## KIFFE TA MANIF' (Guide pratique)

Parce qu'on veut pouvoir rendre les manifs intéressantes, les emmener à des points stratégiques, mener des actions coups de poing, il est important d'arriver une unité avec les autres manifestants, pour ne pas seulement être des suiveurs des parcours syndicaux, ne pas être là que pour faire grimper les chiffres, ni servir de chair à police. On est pas des pros, on est juste des gens qui se sont déjà fait bolosser. On essaie de réfléchir à des façons de se défendre collectivement, pour ne pas revivre ce qu'on a vu pendant le dernier mouvement social: des flics qui font la chasse aux jeunes dans les cortèges, une justice qui condamne aveuglément, en profitant de notre naïveté et de notre faiblesse. Il n'y a aucune fatalité à cela: on vous invite à y réfléchir et agir ensemble. Ceci dit, bonne lecture!

### A prévoir à l'avance :

- Prends dans ton sac à dos : beaucoup d'eau, du sérum physiologique, un mélange eau/maalox (à appliquer en cutané), des mouchoirs.
- Verrouille ton téléphone
- Si c'est possible, prépare à l'avance tes garanties de représentation : Contrat de travail ou promesse d'embauche, Fiche de paie, Certificat de scolarité/carte étudiante, Attestation CAF pour le RSA ou Pôle Emploi pour le chômage

### Pendant la manif :

- Ne reste pas seul, garde toujours un œil sur tes potes.
- Restez groupés, aidez à former une cohésion avec le reste du groupe derrière les banderoles qui aident à protéger des forces de l'ordre.
- Ne filme pas les manifestants, si t'as envie de garder des souvenirs, filme les flics.
- Pour te protéger des lacrymos : souviens toi que la douleur ne dure pas, ne panique pas, ne cours pas mais déplaces toi. Protège ton visage, rince-toi la figure et lave-toi les mains, rince tes yeux avec les sérums phy en inclinant la tête pour faire partir les gaz par le coin externe de l'œil.
- Si un manifestant est à terre, forme avec d'autres un cercle de protection autour de lui.

### En cas d'arrestation :

- Un contrôle d'identité ne peut durer que 4h, au-delà de cette durée tu dois être libéré ou mis en garde à vue
- Si GAV il y a : GARDE LE SILENCE, tout ce que tu diras pourra être utilisé contre toi, tu es seulement obligé de décliner ton identité (nom, prénom, date de naissance, adresse, nationalité). Tu as le droit de demander l'aide d'un avocat (avec lequel tu peux passer 30min en tête à tête avant ton audition), de voir un médecin, d'appeler un proche.
- Ne signe pas les Procès verbaux, cela te laisse l'opportunité de revenir sur ce que tu as dit.
- Refuse la Comparution Immédiate !